

Association "La Terre et la Cité"

Société d'Agriculture et des Arts

**Conditions et moyens
d'adaptation de l'agriculture périurbaine
et d'amélioration de la gestion du vivant
dans la métropole francilienne**

*Vers une démarche patrimoniale de coopération
entre agriculture et cités
sur le territoire du plateau de Saclay*

*Synthèse
du rapport de première phase d'audit patrimonial*

Hervé Brédif

Avec le soutien de :

Conseil Régional d'Ile-de-France

Caisse des Dépôts
et Consignations

Institut de Stratégies Patrimoniales - Institut National Agronomique Paris-Grignon

16, rue Claude Bernard - 75 231 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 08 72 32 – Fax : 01 44 08 72 31

Avant propos

La présente note s'emploie à synthétiser les expertises recueillies sur la question de "*l'intérêt, des conditions et des moyens d'une meilleure coopération entre agriculture et cités sur le plateau de Saclay*", lors d'entretiens approfondis auprès de la soixantaine de grands acteurs concernés par le devenir de ce territoire. Elle reprend le fil directeur et le contenu de la présentation effectuée à Viltain le 20 juin dernier (Identification de la situation et des problèmes, Diagnostic des actions engagées, Prospective, Propositions d'Actions).

Conformément à la déontologie de la démarche employée, les entretiens sont soumis à une clause de confidentialité.

Cette note a été adressée en octobre 2002 aux personnes interviewées (liste en annexe). Elle est à considérer comme un document de travail intermédiaire.

1- IDENTIFICATION DE LA SITUATION ET DES PROBLEMES SELON LES ACTEURS

Le point de convergence d'enjeux aussi importants que différents

Pour la plupart des interlocuteurs, le plateau de Saclay constitue une entité géographique bien distincte, à laquelle beaucoup rattachent les vallées de la Bièvre et de l'Yvette au motif que "*cela forme un tout*". Cette unité apparente masque cependant des manières très contrastées d'appréhender le plateau. En fait, à l'écoute des acteurs, trois grandes approches se révèlent.

■ Un premier ensemble d'interlocuteurs réunit des responsables du développement économique et de l'aménagement, des responsables de la recherche et de l'enseignement supérieur, quelques élus aussi. Ces acteurs mettent en premier lieu l'accent sur l'exceptionnelle importance de la recherche scientifique dans le secteur (80% de la recherche publique d'Ile-de-France, soit 15% du potentiel français, à quoi s'ajoutent plusieurs fleurons de la recherche privée). Cette importance est confortée par la présence d'établissements prestigieux d'enseignement supérieur. Le tout confère à ce secteur un "caractère high-tech" tout à fait unique en France. Selon eux, le développement économique d'un pays - dont dépendent les emplois de demain - est déterminé à la fois par la *capacité d'innovation*, elle-même de plus en plus tributaire de la *faculté de développer des synergies* entre champs et institutions de recherche, et par le *transfert réussi dans l'industrie de l'innovation*, pour assurer la pleine valorisation économique de cette dernière. Dans ces conditions, *le plateau de Saclay et ses environs immédiats (les vallées) constituent un pôle high-tech, stratégique non seulement pour ce secteur, mais plus généralement pour la région Ile-de-France et, au-delà, pour la France, voire l'Europe*. Ce pôle est potentiellement en mesure de constituer une pièce névralgique ou un nœud stratégique susceptible d'activer l'ensemble du réseau français et européen de recherche et de haute technologie.

■ A la question, "qu'évoque pour vous le plateau de Saclay ?", un second ensemble d'interlocuteurs, constitué d'un grand nombre d'élus locaux, de représentants d'associations et de divers responsables publics, répond aussitôt : "*une oasis, un havre de fraîcheur, un îlot de verdure, un espace de respiration, un équipement social à part entière*". Après avoir souligné l'importance de l'espace ouvert, avec la profondeur des horizons et le sentiment de liberté qu'elle procure, la coupure avec la ville et les autres qualités naturelles et patrimoniales de ce plateau, la plupart de ces acteurs en arrivent à dire que ce qui se joue à propos du plateau de Saclay ne se limite pas seulement à une question d'environnement ou de cadre de vie agréable pour quelques riverains privilégiés. Plus foncièrement, pour eux, l'enjeu porte en fin de compte sur une question d'*équilibre urbain* ou, comme le disent certains, de "*style de ville*" : "*éviter coûte que coûte la ville dénuée d'âme à l'américaine ou la mégapole indifférenciée comme Mexico*". Cela paraît d'autant plus important que tous ces acteurs sont convaincus que les grands problèmes de la ville contemporaine (violence, insécurité, sentiment de mal-être...) sont dus à des excès de confinement, à une absence de repères structurants et à un urbanisme débridé qui n'a pas su intégrer des espaces de respiration nécessaires et suffisamment vastes.

■ Enfin, les agriculteurs, les acteurs de l'agriculture scientifique et les responsables agricoles ont une manière spécifique d'aborder le plateau, qui oblige à les mettre à part. A leurs yeux, le plateau fait avant tout figure d'outil de production, support d'exploitations agricoles dotées de bonnes structures et conduites, selon plusieurs observateurs, par des hommes de caractère et de style. Ils insistent sur le potentiel agronomique assez exceptionnel des sols : leur fertilité intrinsèque, leur profondeur et la réserve hydrique en font des sols sensiblement supérieurs aux sols de la Beauce et de très bons terrains d'expérimentation à proximité d'instituts de recherche agronomique. Tout ou presque peut y croître et y arriver à terme, rappellent plusieurs acteurs qui se souviennent de l'époque où le maraîchage était encore largement présent sur le plateau. Un agriculteur fait cependant remarquer que la superficie agricole du plateau aujourd'hui, notamment s'il s'agit de raisonner sur les quelques 2000 hectares "réservés à l'agriculture", tend à se rapprocher de *la taille d'une grande exploitation céréalière occidentale*.

Un accord de fond essentiel sous l'apparence de positions inconciliables

Malgré ces représentations étonnamment éclatées du territoire, *les acteurs interrogés se rencontrent néanmoins sur deux grands points.*

► Le premier et le plus manifeste de ces points communs se résume en un mot : *le mécontentement*. Les acteurs du premier groupe ont le sentiment que rien ne bouge vraiment, que le potentiel du plateau demeure largement sous-exploité et le transfert scientifique vers l'industrie si peu réussi qu'ils n'hésitent pas à parler "d'anomalie mondiale". A tel point que, *si rien ne change rapidement, le déclin scientifique et économique de tout ce secteur géographique est annoncé*. Les acteurs du deuxième groupe ont le sentiment que rien n'est franchement fait pour améliorer les potentialités réelles, naturelles, patrimoniales et paysagères auxquelles ils accordent de l'importance. Plus encore, ils notent une dégradation continue de la qualité du plateau et redoutent que, par effet d'engrenage, des seuils d'irréversibilité soient tôt ou tard franchis, le développement du plateau échappant à tout le monde. Les membres du troisième groupe, quant à eux, ne savent plus où ils vont; ils ont le sentiment que la ville ne sait plus ce qu'elle veut faire d'eux, sauf à les considérer comme des gardiens temporaires et à bon prix du foncier non encore bâti.

► Deuxième point commun révélé par les entretiens : en dépit de différences réelles, aucun des acteurs rencontrés n'a exprimé, soit le rejet de tout maintien d'espace ouvert, soit le rejet de tout développement technologique et urbain sur le plateau. *La quasi-totalité des interlocuteurs en arrive à un moment ou à un autre de l'entretien à dire spontanément qu'il ne s'agit pas d'opposer développement technologique et urbain d'une part, maintien d'un vaste espace ouvert non bâti d'autre part; qu'au contraire, il est possible et essentiel de réunir les conditions et les moyens d'un équilibre harmonieux entre ces différents aspects*. Bien entendu, de prime abord, chacun accorde une place variable aux aspects évoqués. Cependant, cela n'affaiblit en rien la valeur de l'accord général de principe que révèlent les entretiens individuels.

Quel type d'espace ouvert non bâti ?

Quelques-unes des personnes rencontrées considèrent qu'il s'agit d'une question à

approfondir, les acteurs et les élus du territoire étant sans doute les mieux à même d'y répondre.

Parmi ces personnes, certaines se demandent si un vaste parc paysager ne serait pas la meilleure solution pour satisfaire aux attentes ludiques, sportives et paysagères des citoyens.

Sans pour autant être opposés au maintien d'une activité agricole, deux acteurs estiment que l'agriculture du plateau est condamnée à terme (contraintes périurbaines, finitude de l'espace, rejet de toute forme agricole hyperintensive comme des serres...); le seul moyen de maintenir un vaste espace naturel consistant dès lors à réimplanter une forêt.

Cependant, pour tous les autres acteurs, c'est-à-dire *pour une très large majorité des interlocuteurs, l'espace ouvert non bâti est d'abord un espace tenu par l'agriculture*. Il est même frappant de voir avec quelle force de conviction et avec quelle richesse d'arguments, ce point est souligné. Ces acteurs considèrent tout d'abord que *l'option agricole est la seule option réaliste pour maintenir un espace ouvert, vaste et non bâti*. Ils assimilent la forêt à un espace fermé et la perspective de son installation sur le plateau, en général, ne leur plaît pas du tout. En outre, ils mettent en avant le caractère vivant de l'activité agricole, son apport paysager, l'économie qui la sous-tend, par opposition au parc paysager, jugé artificiel et "sans vraie vie". D'aucuns soulignent l'apport culturel et pédagogique d'un noyau de ruralité inclus dans la ville. Quelques-uns sont convaincus qu'un grand projet liant agriculture et potentiel de recherche avoisinant est possible en utilisant le plateau comme "laboratoire grandeur nature". Plus généralement, il apparaît que *pour une large majorité des interlocuteurs, l'activité agricole du plateau crée une ambiance de campagne ou de pseudo-campagne de proximité, qui semble potentiellement identifiante et structurante pour le territoire au sens large* (incluant en particulier les vallées de la Bièvre et de l'Yvette) et pour les activités high-tech qui s'y trouvent.

Cela ne veut pas dire que l'activité agricole d'aujourd'hui remplit pleinement ce rôle : un débat existe sur le type d'agriculture qu'il serait souhaitable de développer sur le plateau, afin que cet espace ouvert soit vraiment un espace de qualité pour tout le secteur. Quoi qu'il en soit, *la question de la qualité de l'espace ouvert du plateau paraît soulever la question de l'identité de tout un secteur du sud de la région parisienne, rien de moins*.

Un décalage lourd de conséquences

Toutefois, l'agriculture paraît très mal connue, si l'on en juge par le décalage entre le regard porté sur elle par les non-agriculteurs et les propos des agriculteurs eux-mêmes. Les non-agriculteurs, en grande majorité, émettent en effet de sérieuses réserves quant aux agriculteurs du plateau de Saclay. Ils estiment premièrement que ceux-ci sont riches et bien portants; ils considèrent ensuite assez souvent que ces agriculteurs n'attendent probablement qu'une occasion pour réaliser un bon coup de poker en vendant leurs terres; pour finir, ils jugent qu'ils ne sont guère innovants et ne se remettent pas spécialement en question. Sur ces trois points, la situation exposée par les agriculteurs paraît tout autre. Les familles d'agriculteurs implantées sur le plateau, presque toutes en place depuis deux, voire trois générations, se disent attachées au lieu et espèrent y perpétuer leur exploitation, soit que le relais ait déjà été pris par de jeunes successeurs, soit qu'il puisse l'être dans les prochaines années. Au surplus, une majorité de ces agriculteurs a su développer aux côtés de l'exploitation céréalière classique une activité de diversification plus ou moins importante.

Ce malentendu est lourd de conséquences : dans la situation actuelle, les agriculteurs ne sont pas à proprement parler appréhendés comme des partenaires effectifs d'un projet global de territoire, alors qu'ils gèrent encore plus des deux-tiers de la surface du plateau. Plusieurs interlocuteurs sont ainsi plus disposés à soutenir le développement sur le plateau d'une agriculture scientifique, qui leur paraît à la fois plus désintéressée et mieux à même de répondre aux attentes de qualité du territoire. De surcroît, la question agricole donne l'impression à certains acteurs soucieux du développement économique et de la science d'être un *alibi* pour bloquer tout développement, plutôt que d'être défendue pour sa valeur propre.

Le problème des problèmes : l'absence de lieu d'échange et de négociation

Contrairement à une certaine image et à une certaine réputation, le plateau de Saclay ne fait vraiment pas figure de *vide* pour la grande majorité des personnes rencontrées. Ou alors, il s'agit d'un vide étonnamment plein de sens...

En revanche, l'existence de regards aussi différents n'est possible qu'en l'absence de véritable rencontre et d'échange entre les différents acteurs concernés par le devenir du territoire. Cela est d'autant plus manifeste qu'il ne semble pas y avoir d'antagonisme radical entre ces différents acteurs, chacun semblant considérer en son for intérieur que l'harmonie du territoire passe précisément par une composition réussie entre les différentes dimensions et les multiples enjeux du plateau.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui *la défiance et la peur de l'autre l'emportent, aucun lieu, aucune instance ne permettant de faciliter le dialogue ni ne cherchant vraiment à instaurer la confrontation constructive des visions et des projets*. Si vide il y a, c'est avant tout dans la capacité des acteurs à trouver les conditions de la *confiance* nécessaires à l'*implication positive* de chacun dans un projet d'ensemble.

2- LE DIAGNOSTIC DES ACTIONS ENGAGEES SELON LES ACTEURS

Le plateau des grands projets d'Etat

Pour beaucoup d'interlocuteurs, l'histoire du plateau de Saclay commence véritablement avec la réalisation de l'extraordinaire réseau hydraulique destiné à alimenter en eau les bassins du parc du château de Versailles.

Après ce "chantier du siècle", marqué par le sceau du Roi Soleil, le plateau dut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour renouer avec les grands projets d'Etat. Ce fut tout d'abord l'installation du CEPr en 1947, puis, en 1962, celle du CEA, soutenue au plus haut niveau de l'Etat.

Depuis, le caractère stratégique du plateau ne s'est jamais démenti, avec l'arrivée de grandes écoles et d'autres grands projets, même si tous n'ont pas abouti. Il s'est enfin confirmé avec son inscription dans le SDRIF de 1994 au sein de l'un des cinq Centres d'Envergure Européenne, ainsi que dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.

La décennie DIPS : des débuts exemplaires, un bilan contrasté

La mémoire des premières années du DIPS n'a visiblement pas été transmise. Seuls les élus, les agriculteurs et les responsables administratifs ayant connu cette époque savent en parler. Ces personnes soulignent combien la période fut fructueuse et les résultats importants et innovants. Du "porter à connaissance" de l'Etat à la fin des années 80 jusqu'à la production du schéma directeur local, *la période est jugée très stimulante* avec un véritable souci d'approche globale, une consultation authentique des différents acteurs, le tout mené d'une façon décidée et visionnaire par l'équipe dirigeante du SIPS, puis du DIPS. Plusieurs effets importants en résultent : un *arrêt complet de la spéculation foncière* alors que menaçait l'anarchie des projets urbanistiques; une *lisibilité à moyen et long terme retrouvée pour les agriculteurs* qui, en conséquence, réalisent des investissements nécessaires et transmettent l'exploitation à leurs descendants. Les administrations publiques apportent leurs compétences techniques et leur réflexion prospective. *Sont créées de toutes pièces des procédures innovantes qui feront école*, notamment l'accord tripartite avec l'Agence des Espaces Verts et la SAFER, mais également le Plan d'Actions Paysagères ou le schéma de secteur de Moulon. A l'issue d'une intense période de travaux, le Schéma Directeur du Plateau de Saclay voit le jour. Plusieurs acteurs insistent sur deux points cardinaux: 1) l'accouchement de ce schéma directeur local aura été aussi long que celui du SDRIF; 2) alors que les responsables de l'aménagement de l'Ile-de-France espéraient que le SDRIF résulterait de la compilation de schémas directeurs locaux, *le plateau de Saclay, fut alors le seul territoire de la région parisienne à disposer d'un schéma directeur local digne de ce nom.*

Cependant, pour beaucoup d'acteurs aujourd'hui, l'action du DIPS est évaluée au travers d'avancées concrètes jugées limitées, en dépit de la large reconnaissance de la qualité des études produites. Plusieurs interprétations en sont données. D'aucuns invoquent un périmètre peu propice limité à la partie supérieure du plateau, un contexte économique peu favorable aux grands investissements et une situation où personne ne joue vraiment le jeu, notamment quand l'Etat, propriétaire foncier, tarde à vendre ses terrains au DIPS ou quand des différences de couleur politique neutralisent les projets. D'autres se demandent si le DIPS n'a pas d'abord été un

outil permettant "d'agir contre" : contre l'urbanisation et l'autoroute, afin de maintenir ainsi un cadre de vie privilégié. Assez souvent, les interlocuteurs estiment que le deuxième mandat du DIPS a été nettement plus difficile, l'esprit d'équipe s'étant étiolé. Plus généralement, *beaucoup d'acteurs considèrent que le DIPS n'a pas vraiment su porter un projet global de territoire*, qu'il s'est d'abord attaché au développement des aspects technologiques et scientifiques (de là l'autre nom du DIPS : "Saclay scientipole"), aspects en eux-mêmes insuffisamment mobilisateurs pour de nombreux acteurs du territoire. Les agriculteurs étaient quant à eux jusque récemment plutôt satisfaits dans la mesure où, globalement, rien de non conforme au schéma directeur ne s'était fait, ce qui confirmait la *confiance qu'ils avaient placée dans ce document et dans les élus qui le soutenaient.*

Quoi qu'il en soit, les acteurs rencontrés s'accordent aujourd'hui pour reconnaître à cette période deux bénéfices essentiels :

► *Rien de franchement irréversible n'a été fait sur le plateau de Saclay.* En bloquant l'espace et en évitant le mitage, le Schéma Directeur local a eu un mérite considérable, que d'autres secteurs de la région parisienne ne peuvent qu'envier. Ainsi, le proche plateau de Nozay fait-il régulièrement figure de triste point de comparaison.

► Dans ses grandes lignes et dans ses grandes masses, *le schéma directeur du plateau constitue pour beaucoup d'interlocuteurs une bonne base de travail*, même si d'aucuns se déclarent favorables à un certain nombre de révisions.

La relance des grands travaux : espoirs et appréhensions

Des changements significatifs sont intervenus ces dernières années avec la relance des grands travaux (Nortel, Danone, Soleil...) et les perspectives de développement associées. Simultanément, nombre d'élus locaux devaient être renouvelés et découvrir les dossiers. Plus récemment encore, les communes des Yvelines se sont retirées du DIPS. Ce dernier s'est transformé en communauté de dix communes avant d'évoluer vers une communauté d'agglomération aux limites encore incertaines.

Si pour certains acteurs préoccupés par l'avenir de la recherche et de la science, l'arrivée de ces "locomotives" redonne espoir, *une large majorité des acteurs rencontrés manifeste avant tout son inquiétude*. Au cœur des préoccupations se trouve aujourd'hui le *processus décisionnel* et la *capacité des institutions à piloter le devenir global du plateau de Saclay*. Le sentiment dominant pour ces acteurs peut se résumer comme suit : *"il n'y a pas à proprement parler de pilote à bord; on ne sait pas vraiment qui décide; au sein d'une même institution, plusieurs voix se font entendre et même s'opposent sur le terrain; les décisions sont prises au coup par coup à l'issue d'arbitrages souvent opaques, sans dessein d'ensemble; des objets atterrissent sur le plateau d'on ne sait où; de l'Etat aux communes en passant par les différents niveaux de collectivité territoriale, tout le monde se renvoie la patate chaude et l'improvisation de dernière minute paraît la règle."*

Plus le temps passe et plus ce sentiment gagne en puissance. Chacune des décisions récentes, du doublement de la RD 128 au traitement des eaux pluviales des nouvelles implantations semble se faire à l'insu de nombreux élus locaux, en dehors de certains principes et modalités du schéma directeur local et des documents-cadres. A tel point qu'aujourd'hui, *beaucoup d'acteurs, élus, responsables d'administrations, représentants d'associations, agriculteurs disent ne plus accorder qu'un crédit limité au schéma directeur local*, estimant que celui-ci peut se réviser à tout moment si la décision vient d'assez haut. Plus généralement, la façon dont certains projets se préparent, le secret qui les entoure et l'absence de prise en compte de certaines dimensions jugées importantes pour la qualité globale du plateau, achèvent de convaincre nombre d'acteurs que des menaces sérieuses, à court terme, hypothèquent gravement le devenir du plateau.

Dans le même temps, les énergies sont absorbées par le débat sur la future communauté d'agglomération. Cette question suscite chez les uns les plus grands espoirs de cohérence accrue et d'approches volontaristes, tandis qu'elle inspire aux autres les plus grandes appréhensions d'hégémonie et fait craindre une banalisation du territoire.

En réponse au besoin d'approche plus cohérente ressenti par tous, deux grands processus sont en cours, l'un porté par le Conseil Général, l'autre par l'Etat au travers du projet de Centre d'Envergure Européenne. L'un et l'autre

s'emploient, selon des modalités différentes, à essayer de préciser un projet de territoire partagé à une échelle qui inclut en le dépassant le plateau de Saclay. Concomitamment, le projet de réouverture de la Bièvre et de gestion globale de la qualité de l'eau de son bassin versant est susceptible d'englober une large partie du plateau.

Quelques enseignements

► Le territoire du plateau est de plus en plus replacé dans des entités humaines et stratégiques plus larges, ce qui contraste avec l'approche centrée sur le plateau qui avait prévalu au temps du DIPS.

► La multiplicité des dimensions et des enjeux sur le plateau de Saclay fait que le devenir de ce territoire, de fait, renvoie à de nombreuses légitimités et concerne de très nombreux acteurs et institutions, tant locaux, départementaux, régionaux que nationaux.

► Il n'existe cependant aucun lieu où ces différents acteurs et institutions peuvent se rencontrer, échanger et essayer de composer les objets, les dimensions et les projets qui les animent.

3- PROSPECTIVE

Le scénario tendanciel : inquiétude et pessimisme l'emportent chez beaucoup

Plusieurs attitudes se révèlent avec la formulation du scénario tendanciel. Quelques acteurs se refusent à bâtir un tel scénario, considérant que l'avenir comporte trop d'incertitudes majeures (quel devenir de la PAC, quelle intensité de la décentralisation, quelle communauté d'agglomération...?). Deux acteurs considèrent que l'agriculture du plateau de Saclay est tôt ou tard condamnée, le seul moyen de maintenir un espace non-bâti sur le plateau consistant dès lors à y implanter, le moment venu, une forêt. Tout au contraire, plusieurs responsables et élus se déclarent confiants en l'avenir au motif que le schéma directeur local offre de sérieuses garanties, à tout le moins jusqu'en 2015. En outre, ces acteurs, souvent, espèrent beaucoup des différents processus en cours qui visent à faire émerger un projet de territoire.

Cependant, en dépit d'intérêts et de préoccupations de départ très différentes, la

grande majorité des acteurs aboutit à un scénario tendanciel très homogène et plutôt pessimiste dont la formulation générique pourrait être : "ça continue comme aujourd'hui avec des décisions et des actions au coup par coup, sans véritable projet ou dessein d'ensemble; le plateau est grignoté progressivement par couronnes successives; son unité s'étiolé à mesure que des projets urbanistiques et routiers s'y développent en rupture avec l'esprit des lieux; des friches apparaissent où les situations de non-droit prospèrent. En définitive, le résultat n'est satisfaisant pour personne : la qualité globale du plateau se dégrade sans que quiconque en tire un quelconque profit, bien au contraire".

Le scénario négatif : poursuite d'intérêts sectoriels et affrontements larvés

La formulation de ce scénario partage à nouveau les interlocuteurs selon les trois grandes approches identifiées au tout début.

◆ Pour les tenants de la science et du développement économique associé, la simple poursuite de la situation actuelle fait figure de scénario négatif. "Dès que l'on essaie de faire quelque chose tout est bloqué ou prend beaucoup trop de temps", telle se résume l'appréhension de ces acteurs. Pour eux, le risque est non seulement de passer à côté d'une opportunité assez exceptionnelle, mais d'assister au déclin de l'existant, faute d'activer le potentiel de matière grise du secteur et de développer des synergies suffisantes avec l'industrie. Plusieurs facteurs pourraient, selon ces acteurs, conduire à un avenir défavorable : des collectivités locales insuffisamment conscientes des enjeux; des oppositions radicales à toutes formes de développement; des affrontements politiques locaux, neutralisant toute avancée significative; des institutions à plusieurs voix, dissonantes ou velléitaires.

◆ Pour les acteurs d'abord attentifs à la qualité de l'espace ouvert, ce scénario découle d'un mitage progressif et insidieux du plateau, une urbanisation massive et brutale ne leur paraissant plus vraiment d'actualité. Ce risque inquiète d'autant plus qu'il a sa propre dynamique et porte en germe une manière d'engrenage infernal (l'urbanisation génère de nouveaux problèmes de circulation et de nouveaux besoins de commodité qui nécessitent de nouvelles routes et de nouvelles formes urbaines... et ainsi de suite). De surcroît, le développement de ce scénario

n'est pas linéaire, des seuils d'irréversibilité pouvant être franchis : "il peut suffire d'une friche industrielle, du départ d'un agriculteur non remplacé, d'une route mal située, pour que l'unité de tout un secteur bascule auquel cas nul n'aura cure de ce qui pourra advenir du reste du plateau."

◆ Pour les acteurs agricoles, le scénario négatif procède d'un intérêt insuffisant de la ville pour l'agriculture du plateau. La ville continue de sécréter ses contraintes, comme si l'agriculture pouvait toujours s'y adapter. Par manque de goût, par solitude et par ennui, les agriculteurs finiront pas s'en aller, surtout si certains signes rédhitoires leur sont adressés comme, par exemple, le cisaillement du plateau par un projet autoroutier.

En confrontant ces trois approches, le scénario négatif résulte en définitive de l'affrontement larvé, du repli sur soi et de la composition ratée entre logiques et intérêts différents. Chacun défend ses objectifs sectoriels, en négligeant les autres aspects. C'est en fin de compte le scénario de l'incapacité à gérer ensemble les problèmes complexes d'un territoire aux dimensions multiples.

Le scénario positif : des innovations radicales pour une composition réussie entre des aspirations et des projets distincts

Nonobstant des sensibilités différentes, la plupart des interlocuteurs relie ce scénario à l'idée de projet voire de dessein de territoire, souvent d'ailleurs en replaçant le plateau à des échelles territoriales supérieures. Dans cette optique, la plupart des acteurs se disent convaincus qu'un développement qualitatif du territoire suppose précisément de "concilier les contraires apparents plutôt que de les opposer", que l'harmonie du territoire est à ce prix. En outre, nombre d'acteurs aux préoccupations diverses en arrivent fréquemment à l'idée qu'un tel développement qualitatif n'est possible que moyennant un authentique et radical effort d'innovation dans la manière de gérer un territoire et dans la façon d'impliquer les divers porteurs de projet de ce territoire. "Si l'on se contente de reproduire les procédures et les façons habituelles d'opérer, la bataille est perdue d'avance", résume assez bien le sentiment de ces acteurs. Au demeurant, pour la quasi-totalité des interlocuteurs, l'agriculture est toujours présente

sur le plateau, soit qu'elle s'y maintienne sans changement particulier, soit qu'elle se diversifie, invente de nouveaux biens et de nouveaux services pour rendre le plateau à la fois plus attrayant et plus intéressant. Les agriculteurs, quant à eux, espèrent une clarification du foncier pour au moins vingt ans, ce qui permettrait, pour certains d'entre eux, de pouvoir réfléchir en toute sérénité à une évolution de leur activité.

4- PREMIERES PISTES ET CHEMINS DE CHANGEMENT PROPOSES PAR LES ACTEURS

Les propositions d'actions concrètes ne manquent pas. Elles demeurent cependant très cloisonnées et dessinent en quelque sorte trois projets pour le plateau, chacun misant sur une dimension préférentielle, tantôt le cadre de vie et l'environnement, tantôt le développement technopolitain, tantôt l'agriculture. Ces trois esquisses de projets n'excluent pas volontairement les autres enjeux du territoire, mais les interlocuteurs se déclarent souvent incompetents pour parler d'aspects qu'ils ne connaissent que de seconde main.

Visiblement plus ardue pour les acteurs est la question du "comment" : quel chemin de changement emprunter pour passer de la situation actuelle, jugée peu satisfaisante, à la mise en œuvre effective des actions concrètes proposées ?

► D'aucuns disent simplement ne pas savoir, ne voyant plus à qui s'en remettre ou comment traiter la complexité du problème au moment où *"la métropole francilienne renoue manifestement avec l'urbanisation en tache d'huile des années 70, envers et contre tout bon sens et à l'opposé de tout réel souci d'aménagement global du territoire français"*.

► Plusieurs acteurs espèrent des institutions fortes et l'émergence de leaders volontaires, capables de vraiment prendre en main l'avenir du territoire. Ainsi, certains acteurs soucieux du développement technopolitain attendent-ils beaucoup du regroupement en communautés d'agglomérations des communes concernées par le Centre d'Envergure Européenne.

► Les acteurs soucieux avant tout de la qualité de l'espace ouvert estiment qu'il est nécessaire de renforcer sa protection. A la différence de l'espace boisé, désormais sacré, *l'espace agricole*

continue d'être considéré comme un vide et, à ce titre, est négligé. D'où l'idée d'un régime de protection spéciale, à inventer ou à appliquer.

► Plus généralement, un grand nombre d'interlocuteurs aux intérêts divers considère qu'il est aujourd'hui nécessaire de *faire émerger pour le plateau de Saclay un dessein ambitieux, capable de fédérer les différentes énergies et les différents projets*. Ce dessein partagé doit être compréhensible par tous et largement approprié.

Beaucoup de ces acteurs ajoutent que cela suppose des innovations radicales dans la façon de gérer un territoire et en particulier dans la manière d'impliquer, dans la durée, les forces vives du territoire : les uns parlent de gouvernance, d'autres de démocratie locale, d'autres encore de lieu d'échange et de négociation, afin de *"décloisonner les représentations des problèmes et de faire émerger de nouvelles réponses"*. Ce dernier point paraît d'autant plus capital à ces acteurs que les marges de manœuvre leur paraissent réduites : *"l'exiguïté du plateau fait que le droit à l'erreur est très limité; il s'en faudrait de peu pour que les équilibres du plateau soient rompus et que disparaisse avec eux toute perspective de développement de qualité"*.

Nombre de ces interlocuteurs soulignent que le maintien d'une activité agricole sur le plateau de Saclay est *un atout considérable pour tout ce secteur géographique, dans la mesure où il lui confère une identité, ce qui manque précisément aujourd'hui à tant d'agglomérations de la métropole francilienne*. Pour autant, beaucoup sont convaincus qu'il est désormais crucial que cette agriculture et ce territoire évoluent, parviennent à impliquer et à intéresser davantage les populations environnantes, pour que cet atout et ce rôle identifiant se révèlent au grand jour et soient reconnus par tous

► Enfin, des élus soulignent que le maître-mot de la réussite de la ville de demain n'est autre que la *confiance*. Selon eux, *"réussir la ville de demain demande que des décisions claires soient prises, qui engagent les acteurs et l'avenir, et auxquelles il est essentiel de se conformer. Réussir la ville demande en outre de concevoir et de construire dans la durée, c'est-à-dire progressivement, en acceptant plus que jamais de composer avec le temps et au besoin de remettre l'ouvrage sur le métier"*.

Plateau de Saclay

Bilan des entretiens réalisés

Première phase d'auditions

□ **Elus et structures intercommunales**

M. TRIMBACH : Ancien Président du D.I.P.S. et ancien Maire de Gif-sur-Yvette
Mme HECQUET : Maire de Saint-Aubin
M. SZYMKOWIAK : Maire de Saclay
Mme WILMART : Maire-Adjoint de Villiers-le-Bâcle
M. PIOGER : Conseiller municipal de Toussus-le-Noble
M. HOCQUART : Mairie de Bièvres, délégué à la Communauté de Communes du Plateau de Saclay (CCPS)
M. PELCHAT : Sénateur, Adjoint au Maire de Gif-sur-Yvette, 1^{er} vice-Président CCPS
M. RIMBERT : élu d'Igny, délégué à la CCPS
Mme LESAIN : Conseillère Générale, Maire de Jouy-en-Josas
M. MANTIENNE : Maire de Verrières-le-Buisson
M. JOLY : Conseiller Général canton de Bièvres, Maire-Adjoint Verrières-le-Buisson
M. MERTIAN de MULLER : Maire de Buc, ancien Président du DIPS
M. M'BENGUE : Mairie d'Orsay (en remplacement de Mme AUBRY)
M. VILLEVY : Ancien Maire de Villiers-le-Bâcle

M. LASBORDES : Député
Mme DIGARD : Conseillère Régionale
M. LORIDANT : Sénateur-Maire des Ulis
M. DELAHAYE : Maire de Massy

Structures Intercommunales et Syndicats mixtes

M. LAMY : Député-Maire de Palaiseau, Président de la CCPS
M. GUYOT-SIONNEST : Directeur CCPS
M. MARCHAND : Président du SYB, Président du SIAVB
M. NEVERS : Président SIAHVY, Maire de Villebon-sur-Yvette, Conseiller Général
Mme RIBES : Chargée de mission Conseil Régional d'Ile-de-France/ Direction de l'Environnement et du cadre de vie/ Projet de Réouverture de la Bièvre jusqu'à Paris.

□ **Administrations, Services du Conseil Régional et du Conseil Général**

M. MARZORATI : Sous-Préfet de l'arrondissement de Palaiseau
Mme FILIPPI : Chef du Bureau Aménagement du Territoire, Environnement et Urbanisme, Sous-Préfecture de Palaiseau avec Mme COMOY
M. MASNOU : Ancien Directeur Départemental de l'Équipement 91/ chargé de mission « Centre d'Envergure Européenne » au Ministère de l'Équipement
M. SPEISSMANN : Inspecteur des Sites – DIREN Ile-de-France
M. LAGANIER : Chargé de mission DRAF Ile-de-France
M. BOURGAU : Ancien Directeur DDAF 91
M. PANHALEUX : Directeur Départemental de l'Équipement 91

M. TRICAUD : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France
Mme VANDEPUTTE et Mme Agnès BERNIS: Chargées de mission Agence des Espaces Verts

M. CHARLES : Directeur du service Aménagement, Agriculture et Développement Economique – Conseil Général de l'Essonne
Mme BARTHELEMY : Chargée de mission agriculture et artisanat/Conseil Général des Yvelines
Mme RIFFAUD (Directeur Environnement, Conseil Général de l'Essonne) avec Mme BONIN-RABELLE

□ **Agriculteurs**

M. LAUREAU (père) : ferme de la Martinière
M. TRUBUIL
M. THIERRY : ferme du Trou Salé
M. BONFILS : ferme d'Orsigny
M. DUPRE (père) : ferme de Viltain
M. VANDAME (père)
M. VANDAME (fils)
Mme Guillemette DESCOURTILS

□ **Socio-professionnels**

M. HUOT, Vice-Président Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
M. DUCLUZEAU : Directeur Général Ile-de-Science
M. FEBVRET : Chambre d'Agriculture

□ **Tourisme**

Mme CONREUR : Présidente de l'Office de Tourisme de la vallée de Chevreuse

□ **Enseignement-Recherche**

M. CHAPUISAT : Président de l'Université d'Orsay
M. PERVES : Directeur du C.E.A. Saclay
M. DUBY : Directeur Général de SUPELEC
M. BRETTE : Directeur de l'I.T.C.F.
INRA/SGV : MM. DEPATUREAUX, GARDET et MARGON

□ **Associations**

M. LUCAS : Président des Amis de la Vallée de la Bièvre
M. CHAMPETIER : Président de l'Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay, avec M. PAUL : Président du Graal, Vice-Président U.A.S.P.S.
M. VATIER : URCAVIE/ferme pédagogique à Villiers-le-Bâcle

